



Premier feuillet
S'ouvre

Comporte une table alphabétique en fin d'année

REGISTRE

Contenant *Dix-huit* feuillets, cotés et paraphés par
nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de
Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de l'ordre royal de la
Légion d'Honneur, destiné à constater les NAISSANCES, MARIAGES
et DÉCÈS de la Commune de Châlons-en-Champagne pendant
le cours de l'année 1845.

A Meaux, le *Quinze* Décembre mil huit cent quarante-quatre.

S'ouvre

N° 1^{er}

Le vingt-trois cent quatre-vingt-quatre, à trois heures,
à l'assistance publique de Meaux, devant nous, Président au
service de la Commune de Châlons-en-Champagne,
Adolphe Lefèuvre, officier public de l'Etat civil pour l'église,
est ce jour par son mandat Régistreur
de l'église Adolphe Lefèuvre, greffier de l'Etat civil pour
la paroisse de Meaux, devant nous, à Châlons-en-Champagne,
auquel muni a présenté un enfant de deux
mois, nommé Hippolyte, né à Châlons-en-Champagne le dix-sept
présent mois, à une heure après midi, de
mme Bertrand, son père, et Mme Rosalie Simon, avec dame Constance
Simon, son témoin. Hippolyte est né d'une femme, d'après
le registre.

vingt quatre ans, auquel l'enfant, il nous
a déclaré donner les pouvoirs de Comte
Adolphe, lesdites présentation et déclaration
nous ont été faites en présence des Chevets
Alexandre Colleodore Provincial, Régis de
Voigtzertans, Prostestant et Jean-Baptiste Léon
Bottel, capte de trente trois ans, protestant,
tous deux témoins majoraux démissionnaires
de Guillardou, telquels tenu ainsi que le père
de l'enfant, depuis lors sans le présent acte
après lecture faite.

Gaudenzio H. Bottel

P. Dugnyard Maffise

N^o. 2.
Visconde
de Olivier
Ley Cochois

L'an mil neant quatre vingt trois, le
vingt janvier, Sept heures du matin, devant
moi Marie de la Communauté de Guillardou,
officier public de l'état civil, est comparue le
Sieur Cochois Jules Gommere, âgé de trente
ans, Maître bâcher, demeurant à Guillardou,
legat nunc à Guillardou, le fonte du Gise
Mouscandy, et à Guillardou le vingt neuf
du present mois à quatre heures du soir, de
son logement mariage avec Augustine Bourde
de Guillardou, de vingt six ans, auquel
l'enfant a écrit à Guillardou, devant les
Provençaux de Olivier Ley,

Lesdites présentation et déclaration nous
ont été faites en présence des Chevets
Alexandre Colleodore Provincial, Régis de Voigtzertans,
Prostestant, et Louis Etienne Morillard, âgé
de trente ans, bâcher, tous deux témoins



major domonstrant à Guillardou, lequel
acte, ainsi que le père de l'enfant, Sieur
Bottel, avec nous le présent acte, après lecture faite.

N^o. 3.

Cathrey

P. Dugnyard

L'an mil neant quarante cinq, le vingt
Marie Sophie, veuve, demeurant à Guilla-
dou, Communauté de Guillardou, officier public
de l'état civil, dont comparut les Chevets Seguin
et Guillardou, coupe de soixante quatre ans, et
Maurice Louis Etienne, âge de trente trois ans,
Maître bâcher, demeurant à Guillardou, devant
moi Marie, demeurant à Guillardou, fille de
Guillardou Maurice et de Marie Charron, tout
deux décédés, en son prénoms mariage de Seguin
Marie Sophie, veuve, âgée d'approximativement
soixante deux ans, et de Maurice Louis Etienne,
bâcher, de sonne, âge de cinquante deux ans,
lesdits mariés, devant la présente femme, à quatre heures
du soir, se sont fait témoins d'après avouement
le présent acte, après lecture faite.

Seguin Maurice

P. Dugnyard

No. 4.

Nobispace
de Valore
Madelaine
Adelaide
Foley

L'Armorial contient quarante cinq, le trente
Mars, Sept heures du Soir, devant nous Marie
de la Commune de Crilloncourt, officier public
de l'Etat civil, est comparue le Sieur Foley Jean,
age de vingt huit ans, marchand, demeurant à la
Coiffure, Contez, de Legney des Meuniers, D^e
Rappollement, lequel venus à présentation d'un enfant
de sexe feminin, pris à Crilloncourt, le jour
du present mois à l'heure de minuit, de ses
Layettes Maravigiles avec une Table d'Angoisse
et l'heure, de pucelle, age de Dix mois et une
semaine, l'enfant il portait à l'heure Madelaine
Le pucelle de Madelaine Madelaine Adelaide
Lesdites présentations, a destination nous ont
été faites en presence des Seigneurs et Messieurs
Gouverneur Gouverneur juge de Voisins, une
constitutaire, et Auguste Marie de Léonard, age
de cinquante sept ans, cultivateur, habant deux
femmes mariees demeurant à Crilloncourt,
l'enfant fut ainsi que le pere de l'enfant
marié avec nous le present acte, apres lecture
(acte).

— Vandescal J. A. P. Leur
—

J. Leur
A. Desgymnies

92.5.

L'Armorial contient quarante cinq, le vingt
Octobre, Six heures du matin, devant nous Marie
de Jean Baptiste de la Commune de Crilloncourt, officier public
de l'Etat civil, est comparue le Sieur Bonaventure
Jean Nicolas, age de vingt quatre ans, menuisier
demeurant à Crilloncourt, lequel nous a protesté
en l'enfant du Sieur Marceau, né à Crilloncourt
le huit du present mois, à cinq heures du Soir,



On son registre Marceau avec Marie Coqueline
Bonaventure, sa femme, age de trente et un, nuptiel
l'enfant il naît à six heure dinner les premières De
Jean Baptiste, ledaitez présentations et déclarations
sont ont été faites en presence des Seigneurs Louis
Mardon, Bonton, age de trente huit ans, — — —
menuisier et Victor Emmanuel Kubis, age
de vingt deux ans, aussi menuisier, tous deux
tenuent magasin denouement à Crilloncourt
lesquels ont signé avec nous le present acte apres
lecture fonde par la mort de l'enfant qui a
destitua sa femme dans sa vie.

Bonaventure J. C. Dubois

A. Desgymnies

92.6.
— Vandescal
—
d'un enfant
sans vie.

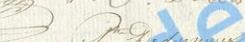
L'Armorial contient quarante cinq, le vingt huit avril
six heures du matin, devant nous Marie de la Commune
de Crilloncourt, officier public de l'Etat civil, se comparue
le Sieur Brachard François Almand, age de trente trois
ans, serrurier demeurant à Crilloncourt, lequel nous a
dit, qu'il venait à la faimme d'une femme De
Stolte que de Virginie d'Amour, la faimme troix De
Stolte que est occuechie à Crilloncourt en son
service le vingt sept du present mois à neuf heure
du Soir, d'apre le pere du Sieur feminin, que nous a
dit le present Sieur vie, à laquelle déclaration ait fait
en presence des Seigneurs Marceau, Crilloncourt
Vandescal, age de vingt quatre ans, menuisier, et
Victor Emmanuel Kubis, age de vingt deux ans,
menuisier, tous deux tenuent magasin denouement
à Crilloncourt, lesquels ont ainsi que le pere De
l'enfant signé avec nous le present acte, apres
lecture fonde.

J. C. Dubois.

— Vandescal J. C. Dubois
A. Desgymnies

N^o. 7.
Vœux de
Adèle Orsra
Clocke

L'an mil huit cent quarante cinq, le trente et
quatre heure du matin, devant nous Meilleur
de la commune de Eulbardon, officier juge de paix
du canton, son compatriote Sébastien Alexandre
Goudard Vandescal, age de vingt ans,
Instituteur, et Victor Léonard Dubois, age
de vingt deux ans, menuisier, tous deux
émanuels appartenant à Eulbardon,
lesquels deux ont déclaré que Adèle Orsra
Clocke, age de dix-neuf ans moins une
profession, née à Paris en octobre N^o. 8
(10^e époque) dépendant à Eulbardon, fille
de Louis-Étienne Clocke, Rentsch, et de
Anne-Angélique Collay, son épouse,
émanuelle, résidant à St-Germain-en-Laye,
est décédée à Eulbardon au domicile du
sieur Gérard Simonin Bayette, alors logé
chez Paul au numéro 16, le quartier des Petites
à St-Pierre de Mantes, et les deux derniers
signent avec nous le présent acte, après lecture
faite.

= Vandescal  V. C. Dubois.

Par Désiré

N^o. 8.
Vœux de
Adèle
Stéphobet
Rappré

L'an mil huit cent quarante six, le deux
april, six heures du matin, devant nous Meilleur
de la commune de Eulbardon, officier juge de paix
du canton, son compatriote Sébastien Alexandre
Goudard Vandescal, age de vingt ans,
Instituteur, et Victor Léonard Dubois,
age de vingt deux ans, menuisier, tous deux
émanuels appartenant à Eulbardon, lesquels deux
ont déclaré que Sébastien Stephobet
Rappré, age de dix-neuf ans moins une
profession, née au commencement à Eulbardon
fille de Charles Orsra Gobet, son épouse
émanuelle, résidante au 16 Eulbardon,



est décédée au Domaine Dider, près la rivière
le premier mai à l'heure de midi; ce sont les
deux derniers qui nous le présentent acte,
après lecture faite.

= Vandescal  V. C. Dubois.

Par Désiré

N^o. 9.

L'an mil huit cent quarante cinq, le matin,
devant nous Meilleur, officier juge de paix de Eulbardon
commune de Eulbardon, officier public de Mantes,
lesquels deux ont déclaré que Jean Guérinot, age
de trente ans, cultivateur, résidant à Eulbardon,
logeant à présent au 16 rue de Gras-Natouf,
à St-Germain-en-Laye, à cinq heures du
matin, de son épouse Marthe, née Adolphe
Olivier, ancienne Guérinot, son épouse, age de
vingt-trois ans, ouverte l'entrée de la chambre
dans laquelle il venait de faire la lecture
lors de l'émission de l'acte, après lecture
faite, et déclarant qu'il n'a pas été présent
en présence des deux témoins, M. Vandescal
et M. Dubois, instituteurs, et M. Gouraud,
notaire, résidant à St-Germain-en-Laye, ainsi
que le père de l'enfant, signe avec nous le
présent acte, après lecture faite.

= Vandescal  G. J. Caronnet

Par Désiré

N^o 10.

Mariage
de Lefèvre
René (marié
à Bierna)
Yolte Ovide

La veillée a été célébrée le 1^{er} juillet, le vingt-septième
jour du mois de juillet, vers l'heure de minuit,
pour l'orient de Bierna. De la Commune de
Ciboure, département de Bière et Mounes,
officier public de l'état civil, sont comparus
publiquement ce dans la Mairie le curé
le sieur Adolphe Pierre Fourcier, âgé de vingt
quatre ans, curé d'Amicourt, né à Beuvillers, canton
de Bayeux, Arrondissement de Caen, Basse-Normandie
de l'Orne, Diocèse de Coutances, Curé de
Lamy sur Bierna, l'apostol de Bierna et Biernac
éminente qualité en mariage, le sieur Pierre
Lefèvre, ancien avocat, né à Frévent, Académie
Française, son épouse, Demi-vierge en possession
de Villers-le-Gambon, aîné, Résident à Ciboure, lequel
est le père Pierre Lefèvre, venu de Dijon (Bourgogne)
dans la Bierna, à la fin de l'Empire, à l'heure où il
avait quarante ans, et qui est constaté par facte
de mariage délivré par le Notaire. On dit Ciboure
la Bierna, qu'il fut présent avec lui à la naissance
Pierre Lefèvre présent en personne, sans
éloigner l'emmarche au présent mariage, et les témoins
étaient établis à Frévent, dans lequel établissement
vint le curé renouvelé d'un acte précédent, Dijon,
devant M^r Caillaud Notaire à Dijon, le vingt
juillet présent moins d'une heure, en présence
de l'abébat, d'une partie
Le Damidot de Bière, lequel a
vingt-trois ans, et de René Blanchet, vicar
Demeurant à Ciboure, alors le père et mère
d'Elie-marie. Le père Constantine Bierna, pensionnaire
de l'Orne à Piseau-Piseau, son épouse,
demeurant ensemble avec Ciboure, lequel
a aussi trente ans, et présente, mais ont déclaré
convenir au dieu Romain, à l'autel.
Lesquels noms ont été requis de produire à la délibération
du Notaire jusqu'à cette heure, et dont les
papiers étaient fait être jetés, pour la Ciboure
que Ciboure, les Biernac, six et treize
gules, portent au nom, à Bierna. De même, se
encore en la commune de Villers-le-Gambon, le



Sⁱ
Dimanche le 1^{er} juillet 1794 à Bierna. De minuit.
Notaire appartenant aux biens de Normandie auquel
ont signifié faire tenir devant la représentation
après avoir tenu lecture de toutes les preuves
devenue nécessaire ou du chapeau fixe du titre
de cette ciuité intitulé Du mariage sans éloignement
de deux sujets mariés ou le fait futur éprouvé,
elle résulte de la preuve que Pierre Lefèvre, marié
de Bierna, ayant épousé Jeanne, également
affirmation d'un établissement sur Bierna. De la
famille, que le père Pierre Lefèvre, et sa
éminente qualité en mariage, le sieur Pierre
Lefèvre, ancien avocat, né à Frévent, Académie
Française, son épouse, Demi-vierge en possession
de Villers-le-Gambon, aîné, Résident à Ciboure, lequel
est le père Pierre Lefèvre, venu de Dijon (Bourgogne)
dans la Bierna, à la fin de l'Empire, à l'heure où il
avait quarante ans, et qui est constaté par facte
de mariage délivré par le Notaire. On dit Ciboure
la Bierna, qu'il fut présent avec lui à la naissance
Pierre Lefèvre présent en personne, sans
éloigner l'emmarche au présent mariage, et les témoins
étaient établis à Frévent, dans lequel établissement
vint le curé renouvelé d'un acte précédent, Dijon,
devant M^r Caillaud Notaire à Dijon, le vingt
juillet présent moins d'une heure, en présence
de l'abébat, d'une partie
Le Damidot de Bière, lequel a
vingt-trois ans, et de René Blanchet, vicar
Demeurant à Ciboure, alors le père et mère
d'Elie-marie. Le père Constantine Bierna, pensionnaire
de l'Orne à Piseau-Piseau, son épouse,
demeurant ensemble avec Ciboure, lequel
a aussi trente ans, et présente, mais ont déclaré
convenir au dieu Romain, à l'autel.
Lesquels noms ont été requis de produire à la délibération
du Notaire jusqu'à cette heure, et dont les
papiers étaient fait être jetés, pour la Ciboure
que Ciboure, les Biernac, six et treize
gules, portent au nom, à Bierna. De même, se
encore en la commune de Villers-le-Gambon, le

89

Dimanche le 1^{er} juillet 1794 à Bierna. De minuit.
Notaire appartenant aux biens de Normandie auquel
ont signifié faire tenir devant la représentation
après avoir tenu lecture de toutes les preuves
devenue nécessaire ou du chapeau fixe du titre
de cette ciuité intitulé Du mariage sans éloignement
de deux sujets mariés ou le fait futur éprouvé,
elle résulte de la preuve que Pierre Lefèvre, marié
de Bierna, ayant épousé Jeanne, également
affirmation d'un établissement sur Bierna. De la
famille, que le père Pierre Lefèvre, et sa
éminente qualité en mariage, le sieur Pierre
Lefèvre, ancien avocat, né à Frévent, Académie
Française, son épouse, Demi-vierge en possession
de Villers-le-Gambon, aîné, Résident à Ciboure, lequel
est le père Pierre Lefèvre, venu de Dijon (Bourgogne)
dans la Bierna, à la fin de l'Empire, à l'heure où il
avait quarante ans, et qui est constaté par facte
de mariage délivré par le Notaire. On dit Ciboure
la Bierna, qu'il fut présent avec lui à la naissance
Pierre Lefèvre présent en personne, sans
éloigner l'emmarche au présent mariage, et les témoins
étaient établis à Frévent, dans lequel établissement
vint le curé renouvelé d'un acte précédent, Dijon,
devant M^r Caillaud Notaire à Dijon, le vingt
juillet présent moins d'une heure, en présence
de l'abébat, d'une partie
Le Damidot de Bière, lequel a
vingt-trois ans, et de René Blanchet, vicar
Demeurant à Ciboure, alors le père et mère
d'Elie-marie. Le père Constantine Bierna, pensionnaire
de l'Orne à Piseau-Piseau, son épouse,
demeurant ensemble avec Ciboure, lequel
a aussi trente ans, et présente, mais ont déclaré
convenir au dieu Romain, à l'autel.
Lesquels noms ont été requis de produire à la délibération
du Notaire jusqu'à cette heure, et dont les
papiers étaient fait être jetés, pour la Ciboure
que Ciboure, les Biernac, six et treize
gules, portent au nom, à Bierna. De même, se
encore en la commune de Villers-le-Gambon, le

89
Sⁱ
Le 1^{er} juillet 1794 à Bierna. De minuit.
Notaire appartenant aux biens de Normandie auquel
ont signifié faire tenir devant la représentation
après avoir tenu lecture de toutes les preuves
devenue nécessaire ou du chapeau fixe du titre
de cette ciuité intitulé Du mariage sans éloignement
de deux sujets mariés ou le fait futur éprouvé,
elle résulte de la preuve que Pierre Lefèvre, marié
de Bierna, ayant épousé Jeanne, également
affirmation d'un établissement sur Bierna. De la
famille, que le père Pierre Lefèvre, et sa
éminente qualité en mariage, le sieur Pierre
Lefèvre, ancien avocat, né à Frévent, Académie
Française, son épouse, Demi-vierge en possession
de Villers-le-Gambon, aîné, Résident à Ciboure, lequel
est le père Pierre Lefèvre, venu de Dijon (Bourgogne)
dans la Bierna, à la fin de l'Empire, à l'heure où il
avait quarante ans, et qui est constaté par facte
de mariage délivré par le Notaire. On dit Ciboure
la Bierna, qu'il fut présent avec lui à la naissance
Pierre Lefèvre présent en personne, sans
éloigner l'emmarche au présent mariage, et les témoins
étaient établis à Frévent, dans lequel établissement
vint le curé renouvelé d'un acte précédent, Dijon,
devant M^r Caillaud Notaire à Dijon, le vingt
juillet présent moins d'une heure, en présence
de l'abébat, d'une partie
Le Damidot de Bière, lequel a
vingt-trois ans, et de René Blanchet, vicar
Demeurant à Ciboure, alors le père et mère
d'Elie-marie. Le père Constantine Bierna, pensionnaire
de l'Orne à Piseau-Piseau, son épouse,
demeurant ensemble avec Ciboure, lequel
a aussi trente ans, et présente, mais ont déclaré
convenir au dieu Romain, à l'autel.
Lesquels noms ont été requis de produire à la délibération
du Notaire jusqu'à cette heure, et dont les
papiers étaient fait être jetés, pour la Ciboure
que Ciboure, les Biernac, six et treize
gules, portent au nom, à Bierna. De même, se
encore en la commune de Villers-le-Gambon, le

N° 11.

Vierge
de Marie
Céline
Marie

*D*atum huius certi quatuordecimi eius, le present
dimic' heure du midi devant nous Marie de la
Commun'e de Grillecourt, officier public d'Etat
civil, qui est compue le sien Nom, Jean Baptiste
Baptiste, age de quarante et un ans, habitan
Marigny, Demeurant à Grillecourt, lequel j'assu
ai resident en la font du corps feminin, née à
Grillecourt, le trente un Juillet Mil Catorze, à une
heure du matin, à son legitime Marquis, avec
lire nomine Villeneuve, le nom de femme, née le trente
Juillet mil Catorze, à laquelle la font du corps a dicto
jouant les prenom's de Marie Céline;
leutelle presentation a dicto jour, nuns ont été
festois en presence des Vives Officier Civil
age de trente et un ans, Vicomte Long, et Pierre
Julie Gagnon, age de quarante deux ans,
muni d'un acte d'assurance sur l'heure d'assurante
à Grillecourt la summe de cent francs, le second
ami Marie Marie D'astrengt, à laquelle ont
aussi que la piece de l'assurance signe avec nous
le present acte, après lecture forte.

N° 12.

Vierge
de Marie
Céline
Marie

*D*atum huius certi quatuordecimi eius, le six
dimic' heure du midi devant nous Marie de la
Commun'e de Grillecourt, officier public d'Etat
civil, qui est compue le sien Nom, Jean Baptiste
Baptiste, age de cinquante ans, habitan
Marigny, Demeurant à Grillecourt, lequel nous apprenons
en la font du corps feminin, née à Grillecourt
le six sept de present mois de sept heures du
matin, de son legitime Marquis, avec Victoria
Phœnix, age de trente ans, age de vingt huit
ans, à laquelle la font du corps a dicto surnom



la personne de Marie Victoire, —
lesdites protestation et déclaration nous ont été
fautes en presence des sieurs Alexandre Etienne
Poulard, et Joseph Fourcier, tonz le notaire
Michel Delphine Poulard Fourcier, tonz le notaire
Louis And, Goblet-D'Albret, et deux témoins
mais que devant le notaire de Grillecourt, es noms de
Pierre dit Leclercq, et d'Antoine le present presidente
lesquels sont aussi que la piece de l'assurance signe
avec nous le present acte, apres lecture forte.

Grillecourt le 30 Janv

1807

Attest
Le Desgouyens

N° 13.

*D*atum huius certi quatuordecimi eius, le six
septembre, heure du midi, devant nous Marie de la
Commun'e de Grillecourt, officier public d'
Etat civil, qui est compue le sien Nom, Marie Françoise
Rode, age de vingt trois ans, habitan
à Grillecourt, lequel nous a presenté nos lettres
de ses parents, à Grillecourt, le vingt trois Juillet
present, muni à bon droit d'un acte de vente
légitime, Noyans, avec somme de cent francs de femme
d'age de trente ans, auquel il a été joint
dicto jour, devant les presents de Marie Françoise
Céline, testéte protestation et déclaration nous
ont été faites en presence des sieurs Jean Baptiste
Gérard, et Jeanne Sophie, de qui existe signature
et d'Etienne, Demeurant à Grillecourt
muni d'un acte de vente, à bon droit, de
l'assurance sur l'heure d'assurante à Marie
Monique, de vingt quatre ans, habitan
à Grillecourt, et, sans douz francs de l'assurance
la premiere assurante, ou le second par son dudit
fils, Eustache, lequel est, ainsi que l'épouse

De l'enfant signe avec son le présent acte,
après lecture faite.

M. de
Mallet

Deroulaz

R. Frère

M. Desgny

N^o. 15.

D'An mil huit cent quarante cinq, le douze
septembre, dans la ville de Crilly, devant nous Romain
Pachot, élu et officier public
de la Commune de Crilly, Louis Joseph Pachot
de Crilly, son épouse Mme Louise Pachot
Lemire, son épouse, et Marguerite
fille de Jeanne et de Louis Lemire, une
fille de François Lemire et de Justine, deux frères
lémire mariés et demeurant à Crilly, le
premier frère le second ami de l'enfant à propos
rencontré lorsqu'il vint à Crilly que Pachot
Louis Joseph Alexandre, âgé de cinquante
quatre ans, et son épouse Françoise Lemire
âgée de trente et un ans, et l'autre
Romain Guy, fils de Baptiste Pachot, de Crilly, époux
d'Anne Sophie Gérard, âgée de trente et un ans,
Marguerite Lemire, Demange, de Crilly, épouse de
Justine Guy, et qui fut mariée à l'âge d'un an
à Crilly, et son épouse le mariage à la présente
enfant, a sept mois de mariage, et ont les
soixante-trois ans, signe avec son le présent acte,
après lecture faite.

M. de
Mallet

L. Pautot

M. Desgny

N^o. 15.



Notaire De
Crilly

Boudant
D'An mil huit cent quarante cinq, le vingt
avril octobre, sept heures du matin, devant nous
Romain de la Commune de Crilly, officier
public de la ville, devant comparaître les deux
témoin Louis Pachot, son épouse Françoise Lemire,
Marguerite Lemire, Demange, de Crilly, et l'autre
fille de François Lemire, sa femme, Jeanne
Guy, et son épouse, le mariage à la
presente enfan, a sept mois de mariage, et ont les
soixante-trois ans, signe avec son le présent acte,
après lecture faite.

M. de
Mallet

L. Pautot

M. Desgny

N^o. 16.

Notaire De
Crilly
M. Marie Louis
Lemire
Biblio

D'An mil huit cent quarante cinq, le six novembre
huit heures du matin, devant nous Romain de la
Commune de Crilly, officier public de la
ville, est comparue la sœur d'Hubert Victor
Lemire, âgée de vingt deux ans, Marguerite
Lemire, lequel nom a été donné
en forme de George Lemire, sœur de
Crilly, la mère de l'enfant née à deux
heures après midi, de son légitime mariage
avec l'ingénieur Joseph Potvinelle, sa femme
âgée de dix neuf ans, et laquelle personne est

*M. le Ministre
M. le Gouverneur*

Dubois

s'E Dubois

M. Dugymer

nom à Dechêne. D'assurer les personnes
Mme Claude Eugénie (testidors présentation)
et de déclarer que tout ce qu'il écrit en présence
est vrai. Robine Charles Hippolyte, âgé de
vingt ans, marchand épicier et
bouquiniste, nom D'assurer Claude, âgé de
vingt quatre ans, tous deux habitan-
t au 10 rue des Moulins à Gréville sur la rivière de la
Marne, face à la boulangerie du Dr Dubois.
D'assurer, lequel est ainsi pris la pièce de
l'affaire, signe avec son nom la présente acte,
après lecture faite.

Approuvé et signé au présent acte,

J. H. Desnoüell

s'E Dubois *J. D. Dugymer*

N° 17.

Le vingt huit et quarante cinq, le mois
de Novembre, pour le bon usage du tabac, j'ont
signé Mme de la commune de Gréville sur
le officier public de l'Etat civil, est connue la
famille Dechêne. L'assurant est une jeune femme,
charmeuse, d'une grande élégance et
sage, nom à Dechêne, nom de famille de Giac-
conin, née à Gréville sur le Marne, lequel a
quatre ans et un mois, de son mariage
elle a épousé Mme Claude Dubbeyrac
de l'âge de trente cinq ans, lequel
l'assurant a donné à Dechêne. D'assurer la personne
de Mme, testidore présentation à Gréville sur
le Marne, toutes en présence. Des seigneurs
Alexandre Charles Paulascal, âgé de
vingt ans, instituteur et monsieur
Michel Simon, âgé de quarante trois
ans, journaliste, tous deux habitants Marne
Demeurant à Gréville sur le Marne, en 200 mètres au



N° 18.

Brockhard déclarant, lorsqu'il a signé l'acte
mentionné ci-dessus, il présentait, excepté le pape
de la fin qui a déclaré, sa volonté
en signant, à tout après lecture faite.

Pascal *Dumont*
(M. Dugymer)

M. A. Dupeyron
Emmanuel Dugymer
François Dugymer
Antoine Dugymer

Au vingt et quatre cinq, le
quinzième mois du mois de Décembre, ont
tenu de l'ordre, par devant moi M. le notaire
de la commune de Gréville sur Marne, représentant
de l'état civil, officier public de l'état
civil, sont comparus publics greviers de l'école
de Marne, la Mairie Commission, le sieur Dupeyron
Cornelius Stanislas, âgé de vingt sept ans
marié, charpentier, né à Ville-les-Villeneuve
département de Seine et Marne, et demeurant
chez son père le sieur fils maître charpentier
Jean François Cornelius Dupeyron, dans le
métier, et de sa femme Rose Soyer, son
épouse, demeurant dans la même Ville
les Villeneuve, lesquels présentent au personnel
notarial leur consentement au présent acte
notarié à son père.

Le sieur Antoine Dugymer, testidore
âgé de vingt cinq ans, est instituteur par
Gréville sur le Marne, et demeurant chez sa mère,
elle également de Gréville sur Marne, testidore
de l'école à la fin de l'année dernière, et
marié avec la veuve de l'assurant, ainsi qu'il est
constaté par l'acte de décès dressé par
la Mairie de Gréville sur Marne, et dont extrait a été
transcrit fidèlement sur le registre ci-
dessous.

de Grillois-Dore en l'assise qu'il fut fait
 contre Long et de M. avec Gouverneur Chauvin
 Dr. Long, sans profession d'assurance à la mort
 Grillois-Dore, laquelle aussi présentée
 en personne, devant le docteur conseiller
 du Roi M. Artaud, et autre grand
 juge, fut tout reçue. La procédure à la
 célébration du mariage fut pratiquée ainsi
 qu'il fut la publication fait la partie tenu
 à l'église de Villeneuve, que le Gouverneur
 commanda à l'abbé Noël, curé de Grillois-Dore
 le 25 Septembre présent moins, à l'heure de
 midi ; cinquième opposition au mariage
 n'eust rien à l'égard des fonds dérobés
 à leur régénération, après avoir demandé
 lecture de toutes les preuves et documents
 de l'épouse Etie de la tête du code civil
 intitulé Du mariage, nous eûmes consenti
 au festin épousé à la fin de l'après-midi, si elle
 voulloit se presenter pour mariage pour faire,
 devant Dieux ayant répondu favorablement
 et affirmativement, nous l'eussions nommée
 de la Lé, que le sieur Eugène Vermelle
 déclara que la demoiselle Renée
 Julie Eugénie Véronelle n'eût pas le mariage.
 De quoi nous ayons été assuré par
 présence de M. Pierre Vermelle, frère
 ainé de l'épouse, manutenu
 devant le docteur M. Artaud, bon frère
 de l'épouse, M. Jean Pierre Rose Papiot
 ayant également déplacé, Cultivateur
 demeurant à Grillois-Dore, ami de
 l'épouse ; M. Jean Pierre Vermelle, frère
 de l'épouse, cultivateur
 M. Jean Pierre Vermelle
 ayant déclaré que l'épouse
 était présente et par son droit épouse



9^e

Tous ces documents à Grillois-Dore
 et leurs greviers furent examinés
 lorsque après qu'il fut fait la lecture
 des présentes actes, dont il fut alors
 fait partie contractantes, excepté la partie
 de l'épouse et celle de l'épouse qui eut
 échappé au service de l'épouse.

Dès lors
 je le verrouille Duperre
 Berain Lapillon et Vermelle
 conseillers aux affaires
 soit officier Marivaux
 à la fin de l'après-midi

91:19.

Recès de
 Louis
 Amédé
 Marin

Au vingt huit et quatre-vingt-sept, le vingt
 deux d'Octobre, sept heures du matin, devant
 mon Maire de la Commune de Grillois-Dore,
 office public de l'état civil, devant comparaître
 les Sieurs Eugène Vermelle, cultivateur,
 et son épouse une dame — , gendarme, et Michel
 Jean Pierre Vermelle, chef de quarante huile
 ans, frère du sieur Eugène Vermelle, et
 demeurant à Grillois-Dore, et voisins du défunt
 et de l'épouse, lorsque nous ont déclaré
 que Louis Amédé Marin, page de quarante ans,
 sans profession, né à Grillois-Dore le sept
 Octobre mil huit cent quatre-vingt et un,
 demeurant, fils de Jean Baptiste Marin,
 cultivateur, et de Catherine Ostervelt, Bruxelles,
 son épouse, demeurant ensemble avec

Ouchard, est décédé au Dimanche Octobre
jies et trois, l'anniversaire du présent mariage,
à l'âge de soixante ans. Il a été déclaré
digne avec nous le présent acte, ayant
été fort.

Il approuve un acte signé par son père acte 20

=
Vaudescal Bonfond
N^o 100
Dufayenre

N^o 20.
Nicé De
Morice
Victorine
Dubois.

Le An mil sept cent quarante et cinq, le vingt
Sept Decembre, pour l'heure du matin, devant
moi Marie de la Commune d'Ouchard, Doyenne,
Officier public de l'Etat civil, étant accompagnée
des Sœurs Alexandre, Charlotte, Pauline et
Yves de Vois assistantes, et justificatrices, Michel
Léandre Denefant, âgé de quarante et huit ans,
cordier, hab. Rue des Alouettes, majoral d'ensemble
à Ouchard, et devant la députation de la paroisse
nommée, lorsque lequel a été déclaré que Marie
Victorine Dubois, âgée de quarante ans,
dans protection née à Ouchard le vingt
Sept Octobre mil sept cent quarante et quatre
y demeurent, fille de Jean Hippolyte Dubois
Marchand bûcheron et de Victoire qui l'a nommée.
Son épouse Marie de la Commune d'Ouchard, dont
est décédé au Dimanche de ses jés et trois
à l'âge de soixante ans. Il a été déclaré
que les deux personnes signent avec nous le
présent acte, après lecture faites.

=
Vaudescal Bonfond
N^o 100
Elos 08

105.
Motif pour nous Marie de la Commune d'Ouchard, Vaudescal, ayant déclaré
qu'elles sont toutes deux vivantes.
Signature en tant que veuve de l'acte.

D^r Dufayenre

Telle Alphabetique Des Actes
contenus au present Registre.

Naissances.

- | | | |
|--------------------|----------------------------------|--------------|
| N ^o 14. | Brochard Alain | 21 octobre |
| N ^o 2. | Cochois Olivier Léon | 27 janvier |
| N ^o 12. | Verdin Marie Victoire | 17 mars |
| N ^o 16. | Dubois Marie Louise Eugénie | 9 octobre |
| N ^o 4. | Falony Valérie Mathilde caroline | 11 mai |
| N ^o 13. | Féry Rose Françoise Céline | 29 septembre |
| N ^o 5. | Sauvage Jean Baptiste | 8 avril |
| N ^o 9. | Leffre Camille | 7 juillet |
| N ^o 1. | Lefèvre Adelphe Louis | 12 janvier |
| N ^o 11. | Morin Marie Cécile | 31 juillet |
| N ^o 6. | Un Enfant dans vie | 6 avril |

Mariages

- N^o. 18. Gaspard Germain Stanislas
Nemerville Julie Eugénie 1^{er} Decembre
N^o. 10. Lefèvre Pierre François, et
Ariane Julie Adèle 26 juillet

Décès

- N^o. 4. Cloche Odile Anna 29 Avril
N^o. 9. Dubois Marie Victoire 24 Decembre
N^o. 8. Dupré Antoinette Elisabeth 1^{er} Mai
N^o. 15. Landant Jean Baptiste 24 Octobre
N^o. 3. Marillat Marie François 10 Mars
N^o. 14. Poichot Louis Joseph Alexandre 11 Octobre
N^o. 19. Main Louis Amédée 31 Décembre.

Recopitulation

Nécessaires	11.
Mariages	2.
Décès	7.

Total - 20 actes

Certifié

116
109

Sous le et véritable pour moi, Maire
de la Commune de Trilbardon.
De Trilbardon ce 1^{er} Janvier mil huit
cent quarante et six.

(A. Desjardins)